

2. Concevoir et mettre en œuvre un dispositif d'encadrement des stagiaires

Garantir un tutorat organisé suppose la mise en place de moments de concertation systématiques impliquant école et milieu d'accueil avant chaque période de stage. L'expérience montre que ces moments sont parfois inexistantes, souvent jugés trop réduits, laissant les tuteurs dans l'incertitude quant aux acquis à reconnaître appris à l'école ou dans le cadre d'autres stages, quant aux compétences à développer dans un apprentissage voulu progressif. Proposer au tuteur « *quand vous avez besoin, n'hésitez pas à nous appeler* » n'est pas jugé suffisant pour fixer un cadre clair de collaboration entre l'école et le milieu d'accueil.

2.1 Préparer le stage : une tâche qui engage école et milieu d'accueil

Pourquoi ?

- ▶ Informer chaque partenaire des changements survenus dans le dispositif de formation initiale à l'école et/ou dans les pratiques mises en œuvre dans le milieu d'accueil susceptible de réactualiser son projet d'accueil. Ces changements sont à prendre en compte dans le dispositif d'encadrement des stagiaires ;
- ▶ Définir les conditions d'encadrement spécifiques d'un-e stagiaire :
 - ▶ prendre connaissance des acquis des stagiaires,
 - ▶ échanger les points de vue sur les compétences à développer ainsi que sur les conditions d'apprentissage à assurer dans le cadre du stage qui tient compte à la fois des exigences de l'école (ex. objectifs de stage, critères d'évaluation) et des possibilités, des contraintes et des exigences relatives au milieu d'accueil en référence à son projet d'accueil centré sur l'accueil de l'enfant et de sa famille.
- ▶ Assurer les bases d'une collaboration qui se renforce au fur et à mesure du temps entre les partenaires malgré les changements de personnes dans les écoles et les milieux d'accueil.

Comment ?

Cette concertation peut prendre différentes formes : il peut s'agir de rencontre(s) au sein du milieu d'accueil entre le/la responsable (voire certains membres de l'équipe, la tutrice, ...) ou au sein de l'école avec l'ensemble des milieux d'accueil qui collaborent à la formation.

Quoi ?

Les objets de concertation avant le stage sont multiples :

- ▶ clarifier les attentes respectives des différents acteurs concernés dans l'école et le milieu d'accueil (« *un dénominateur commun* » ? voir Fiche 1),
- ▶ préciser les objectifs de stage (voir Fiche 2),
- ▶ définir des modalités pratiques d'organisation du stage (voir Fiche 3),


- ▶ expliciter des outils supports d'apprentissage (voir Fiche 4),
- ▶ clarifier les modalités d'évaluation (voir Fiche 5),
- ▶ autres.

Témoignages de professionnel-le-s d'écoles du GT ONE BW¹¹ :

Lorsque nous démarrons une collaboration avec un nouveau milieu d'accueil ...

L'initiative part de l'école d'abord... Une rencontre entre la coordinatrice de stage de l'école et la future responsable de stage dans le milieu d'accueil (s'il n'y en a pas, alors responsable du MA). Nous prenons le temps de bien échanger sur les attentes de l'école, le planning de stage et dans l'échange, vérifions la compatibilité entre la demande de l'école avec les attentes du MA (ex. : stages étalés par rapport aux besoins des enfants ?)


S'il y a acceptation des conditions de déroulement de stage demandées par l'école, nous en venons alors à un échange plus approfondi sur les attentes pour les 5^e, 6^e, 7^e. De son côté, le milieu d'accueil nous remet son projet d'accueil

 *Des rencontres régulières sont organisées entre les milieux d'accueil et l'école soit en fin d'année scolaire soit en début. En fonction des objectifs de la rencontre, la direction est associée à ces rencontres. Suite à ces rencontres où nous échangeons sur les directives générales et les objectifs de stage, nous rédigeons un document qui est distribué aux élèves et relatant la rencontre et les décisions prises.*


Ce document reprend également les informations pratiques telles que l'adresse du milieu d'accueil, les coordonnées, le nom de la responsable, l'horaire du stage, les prestations à réaliser. Il est donc différent pour chaque lieu : chaque professeur ayant « ses » lieux de stage.

Ensuite, des rencontres sont prévues dans le milieu d'accueil avec les tuteurs/-trices (désigné-e-s par le MA). C'est plus facile d'aller sur place pour rencontrer les équipes, mais aussi pour visualiser les changements qui se sont produits dans le milieu d'accueil (aménagement des locaux, changement dans les attributions des personnes,)

Le projet d'accueil est remis aux élèves avant le stage en même temps qu'une liste de questions. Les élèves doivent y répondre pour la fin de la première semaine de stage.

 *Dans notre école, nous organisons, tous les deux ou trois ans, une réunion réunissant les professeurs de l'école concernant les stages et milieux d'accueil afin de co-organiser les stages et réfléchir en fonction des attentes et objectifs respectifs de chacun.*

Echanges lors des focus group du projet tutorat du Fonds MAE

 *Au sein de la formation « auxiliaire de l'enfance » la réalité de terrain, à savoir la multiplicité des partenaires potentiels répondant à une demande particulière liée à l'ampleur de leur public, rend difficile l'organisation de rencontre entre professionnel-le-s des écoles et des milieux d'accueil en amont des stages. Dans ce cas précis, ce sont les étudiant-e-s qui sont chargé-e-s de communiquer par exemple les grilles d'évaluation de stage aux tuteurs. Comment permettre de communiquer au mieux ?*

¹¹ Groupe de travail coordonné par l'équipe des coordinateurs accueil et la conseillère pédagogique de l'ONE du Brabant Wallon en 2008. Ce groupe de travail impliquait des professionnel-le-s des milieux d'accueil et d'écoles de puériculture.

Et vous, formateurs/-trices, tuteurs/-trices, professionnel-le-s de l'enfance ...

Comment définissez-vous le cadre du stage ? Où ? Quand ? Avec qui ?

Comment organisez-vous le partenariat école – milieu d'accueil en début et en fin de stage

? Quelles sont les modalités pratiques ?

Quelles sont les possibilités pour les professeurs et les professionnel-le-s des milieux d'accueil d'avoir du temps (espace – lieux) mutuel pour échanger sur ces aspects ? Que mettre en place pour assurer le mieux possible une certaine continuité dans l'équipe encadrante de l'école ?

Quels facilitateurs ?

Quels freins ?

Quelles pistes prioritaires pour l'avenir ?